



ARCHITECTE :
Mr Patrice Sayettat
4 rue de l'industrie, VIF
38450 VIF
Tél : 04 76 72 46 80
Mél : sayettat.patrice@gmail.com



**ECONOMISTE DE LA
CONSTRUCTION :**
Mr Cédric Cluzel
416 chemin de Brandonnières
38410 VAULNAVEYS-LE-BAS
Tél : 06 33 72 71 29
Mél : cedric.cluzel@ceteco.fr

MAITRE D'OUVRAGE

Mairie de Mens
Mens
38710

Extension des vestiaires du foot
Stade Laurent Turc

Mens

Cahier des charges

Lot n°7

CARRELAGES

Date	13/03/2018
Phase	CONSULTATION
Indice	B

SOMMAIRE

	CARRELAGES	1
7.1	Prescriptions générales.....	3
7.1.1	Définition du projet.....	3
7.1.2	Documents concernés liste des D.T.U , normes et autres documents de références :	3

Code	Désignation
7.1	<p><u>Prescriptions générales</u></p> <p>L'ensemble des prescriptions communes à tous les corps d'états sont détaillées dans le lot cahier des charges 00 dispositions communes à l'ensemble des lots.</p>
7.1.1	<p>Définition du projet</p> <p>Le présent cahier des charges concerne les travaux pour l'extension des vestiaires du foot à mens.</p> <p>Extension d'un ERP de 5 ème catégorie de type PA</p> <p>Ce marché est un marché à consultation directe</p>
7.1.2	<p>Documents concernés liste des D.T.U , normes et autres documents de références :</p> <p>Ces documents (liste non exhaustive), bien que non joints matériellement au marché, sont réputés bien connus des entreprises et les parties contractantes leur reconnaissent expressément le caractère contractuel.</p> <p>NF EN 1997-1 (juin 2005) : Eurocode 7 - Calcul</p> <p>Règles PS 92 (DTU NF P06-013) (décembre 1995) : Règles de construction parasismique - Règles PS applicables aux bâtiments + Amendement A1 (février 2001) + Amendement A2 (novembre 2004) (Indice de classement : P06-013)</p> <p>FD P15-010 (octobre 1997) : Liants hydrauliques - Guide d'utilisation des ciments (Indice de classement : P15-010)</p>
7.A	<p>Revêtement murale : faïence</p> <p>Fourniture et pose de carrelage comprenant :</p> <p>Le traçage et l'implantation suivant calepinage du fabricant et/ou de la Maîtrise d'Oeuvre.</p> <p>Compris les pièces spécifiques telles que des cabochons, filets décoratifs, etc.</p> <p>Coupes égales au pourtour des pièces.</p> <p>Coulage des joints au mortier "M2", nettoyage à la sciure.</p> <p>Teintes et motifs aux choix de l'architecte</p> <p>Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.</p>

Code	Désignation
7.B	<p>Travaux préparatoire et d'étanchéité compris comprenant entres autres :</p> <p>Fourniture et mise en oeuvre d'une étanchéité de sols sur dallage sur terre plein, sur cloisons ou sur doublages comprenant :</p> <p>Remontée en plinthe sur la hauteur du complexe couche de désolidarisation + carrelage + plinthes.</p> <p>Mise en oeuvre comprenant application du primaire sur support sec.</p> <p>1ère couche au rouleau, affichage et marouflage de l'armature, auto-imprégnation et 2ème couche au rouleau.</p> <p>Le SPEC sera mise en oeuvre sur toute hauteur des cloisons en briques plâtrières et des doublages en parement plaques hydrofuges</p> <p>Produit bénéficiant d'un avis technique, et mise en oeuvre conforme aux spécifications du fabricant.</p> <p>Faïences toutes hauteurs</p> <p>Y compris les retours et le carrelage des gaines verticales et des habillage de bâti-support.</p> <p>Dimension : 20 x 20 cm</p> <p>Ton et aspect des faïences aux choix de l'architecte</p> <p>Un échantillon sera présenté à l'architecte avant toute mise en oeuvre.</p> <p>↳ Localisations\Sur l'ensemble des cloisons</p> <p>Carrelages</p> <p>Pose collées d'un revêtement de sol en carreaux de grès cérame.</p> <p>Comprend le ravaillage si nécessaire et la désolidarisation</p> <p>Réception et nettoyage des supports (balayage, dépoussiérage, neutralisation des fonds...) livrés par le lot Gros oeuvre.</p> <p>Jointoiement au mortier de ciment additionné de résines synthétiques hydrofuge.</p> <p>Joints de fractionnement remplis au mastic élastomère.</p> <p>Toutes coupes, chutes, fournitures et sujétions d'exécution.</p> <p>Dimension 20 x 20 cm</p> <p>Teintes, aspect: Aux choix de l'architecte</p> <p>Comprend nettoyage et Protection en fin de travaux, compris enlèvement avant réception.</p> <p>Carrelage antidérapant et aura un classement PC10</p> <p>Classement du carrelage UPEC : U4P4E3C2 à présenter à la maîtrise d'oeuvre avant toute mise en oeuvre.</p>

Code	Désignation
7.C	<p data-bbox="161 210 408 239">Cornières de seuils</p> <p data-bbox="161 282 1517 342">Fourniture et pose de cornières de rive en aluminium teinte nature pour arrêt des sols carrelés au droit de la jonction de l'existant et de l'extension dans le vestiaire arbitre.</p> <p data-bbox="161 383 847 412">Toutes coupes, chutes, fournitures et sujétions d'exécution.</p> <p data-bbox="161 445 699 474">Localisation : <i>Passage existant et extension</i></p>